

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANTEYER  
SÉANCE DU 28 JUILLET 2023**

Nombre de membres afférents au CM : .....	11
Nombre de membres en exercice .....	08
Nombre de membres présents .....	05
Nombre de membres qui ont pris part à la délib...	05
Date de la convocation	19/07/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert PAUCHON, Maire.

**Présents :** PAUCHON Robert – ALLEMAND Georges – ARNAUD Amandine – PONS Michel – IMBERT Joëlle

**Absent excusé représenté :**

**Absent excusé :** TESSA Dorine – BUMAT Vincent.- LE MAGADURE Antoine.

Mme Amandine ARNAUD a été élue secrétaire.

**Objet : Décision Modificative N°1 au Budget M57**

Le Maire présente au Conseil Municipal la Décision Modificative n° 1 au budget principal M57 inscrite au tableau suivant, diminuant de 206 500 € le crédit alloué en D231 à la Rénovation énergétique des Bâtiments Communaux et augmentant de la même somme les crédits en immobilisation corporelles, en D2111 pour l'acquisition d'un terrain nu de 205 000 € et en D2117 pour l'achat d'une parcelle de bois et forêts de 1500 €.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2111 : Terrains nus		205 000,00 €		
D 2117 : Bois et forêts		1 500,00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>206 500,00 €</b>		
D 231 : RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT	206 500,00 €			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>206 500,00 €</b>			
<b>Total</b>	<b>206 500,00 €</b>	<b>206 500,00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré :

- Accepte cette décision modificative au budget.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20230728-DELB312023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 04/08/2023

Copie certifiée conforme.

Le Maire :

Robert PAUCHON

